

LE REPRÉSENTANT TERRITORIAL DE L'ÉTAT FACE AU DÉVELOPPEMENT URBAIN



A l'heure où l'urbanisation continue de croître et où la plupart des Européens vivent dans des villes, l'aménagement urbain s'impose comme une préoccupation majeure. Pour être maîtrisée et non anarchique, l'urbanisation doit bénéficier d'une gouvernance adaptée, différente selon la taille des villes. Les métropoles mettant en jeu l'ensemble des niveaux, de la municipalité à l'État, elles méritent un traitement particulier (session de Paris). Quelle que soit la taille, l'enjeu de la conciliation entre environnement et développement urbain est majeure (session de Marrakech). Dans tous les cas, l'État, par ses représentants territoriaux, a un rôle à jouer, différent selon les pays, pour, au minimum, favoriser la coordination des acteurs publics et privés de l'aménagement urbain.

L'AERTE (Association Européenne des Représentants Territoriaux de l'État) créée il y a 20 ans, regroupe des représentants territoriaux de l'État (préfets, gouverneurs, Regierungspräsidenten, voïvodes, commissaires de la Reine, etc) de la majorité des pays de l'Union Européenne, ainsi que de la Norvège, de la Suisse et de la Turquie.

L'Association, qui dispose d'un site internet (www.aerte-asso.org), constitue un réseau de contacts permanents et d'échanges entre ses membres, qui se réunissent deux fois par an : au printemps, les Journées européennes des représentants territoriaux de l'État, destinées à échanger des expériences professionnelles et des bonnes pratiques ; à l'automne, l'Observatoire euro-méditerranéen de l'action territoriale de l'État, pour voir comment favoriser la coordination des acteurs publics et privés qui concourent au développement territorial.

At a time when urbanization continues to grow and when most Europeans live in cities, urban planning stands out as a major concern. To be controlled and not anarchic urbanization should receive appropriate governance, different according to the size of cities. Metropolises involving all the levels, from the municipality to the State, they deserve special treatment (Paris Session). Whatever the size, the challenge of reconciling the environment and development is a major one (Marrakech session). In all cases, the State, through its territorial representatives, has a role to play, different according to countries, by at least, encouraging the coordination of public and private actors in urban development.

The EASTR (European Association of State Territorial Representatives), founded 20 years ago, brings together State territorial representatives of the majority of the European Union countries (prefects, governors, Regierungspräsidenten, voïvodes, Queens Commissioners, etc.).

The association has one website (www.eastr-asso.org), and constitutes a permanent network of contacts and exchanges between its members who meet twice a year : in spring, the European Days of State territorial representatives, intended to exchange work experiences and best practices ; in autumn, the euro-Mediterranean Observatory of State territorial action, to see how to favor the coordination of public and private actors who contribute to territorial development.

Illustration de couverture : IstockPhotos / Jalka studio

ISBN : 978-2-343-00385-6

19 €



LE REPRÉSENTANT TERRITORIAL DE L'ÉTAT
FACE AU DÉVELOPPEMENT URBAIN

Badr-Eddine BELAYACHI
et Ramiro RIERA

